

■ LONG

# Les propriétaires indéclicats rappelés à l'ordre

La municipalité veut en finir avec les propriétés laissées à l'abandon, véritables verrues dans le paysage de Long. Les propriétaires vont être prévenus, et le maire prévient: il est prêt à aller jusqu'à l'expropriation.

**Une priorité pour 2018.** Parmi les priorités pour 2018, évoquées lors de ses vœux à la population, le maire de Long Jean-Marie Surowiec a bien l'intention de s'attaquer aux nuisances causées par « certains propriétaires indéclicats ». Les nuisances dont parle ainsi le maire sont essentiellement visuelles. Il s'agit là d'un dossier épineux à Long: celui des habitations vacantes, laissées à l'abandon.

« Lorsque, dans une commune, des immeubles (...) et terrains sans occupants à titre habituel ne sont manifestement plus entretenus, le maire engage la procédure de déclaration de la



Le maire Jean-Marie Surowiec est bien décidé à en finir avec les « verrues » qui gâchent le paysage de Long

parcelle en état d'abandon manifeste. » Ce n'est pas Jean-Marie Surowiec qui le dit, mais Légifrance, service public de référence qui rappelle les droits et devoirs de chacun.

Et le maire de Long a bien l'intention de se servir de ce droit qui lui est donné. « Il y a de nombreuses maisons et terrains à l'abandon, qui représentent

de véritables nuisances pour notre beau village, assure-t-il. Dans les prochaines semaines, je commencerai par envoyer un courrier à tous les propriétaires concernés, qui pour la plupart ne vivent pas à Long. »

Les propriétaires auront alors quelques mois pour entretenir leurs biens. A l'issue de ce délai,

Jean-Marie Surowiec le promet : l'état d'abandon manifeste sera déclaré si rien n'a été fait. Une procédure qui peut aller jusqu'à l'expropriation. « Mais j'espère ne pas avoir à en arriver là », tempère le maire.

Cela peut aller jusqu'à l'expropriation

De son côté, la commune entend bien appliquer la règle qu'elle impose aux propriétaires privés, en accordant une attention particulière à son patrimoine. Inoccupée depuis l'ouverture des regroupements pédagogiques, l'ancienne école va ainsi trouver une autre vie. Quant à la Grande Rue, qui contrairement à d'autres rues moins en vue n'a jamais été rénovée, elle devrait changer radicalement d'aspect...

Olivier Bacquet